



ITAC

Gestion Internet du Tir, des Avis préalables et des Cartes découvertes

- Notice
Association pour
les Avis Préalables

Maj. : 31/01/2023

Alithya 



Table des matières



1.Procédure pour les avis préalables	3
1.1 Association en mode 100% informatique	3
1.2 Informations utiles	4
1.3 Procédure de création d'un avis préalable jusqu'à sa validation / invalidation	5
2.Création de la demande d'avis sur EDEN par le licencié	6
3.Accès à la fiche du licencié	7
4.Faire une demande d'avis préalable licencié	10
5.Validation par la Ligue	12
6.Impression PDF de l'avis	14
7. Faire une demande d'avis préalable association	16
8.Historique des avis	18

1.Procédure pour les avis préalables

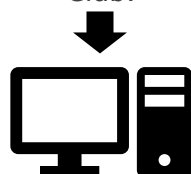
1.1 Association en mode 100% informatique



L'adhérent saisit dans EDEN sa demande d'acquisition, de renouvellement ou d'acquisition - renouvellement en y joignant les documents utiles.



Validation de la demande d'avis par le Club.



Validation de la décision par la Ligue dans l'application ITAC en fonction des règles.



Edition de l'avis dans l'application ITAC par l'association dans le tableau de suivi et signature électronique du Président de la Ligue puis envoi au licencié

Affichage dans ITAC



Emis



Licencié mineur



En conflit



Validé



Bloqué



Licencié

Etat

Licenciés

Observations du demandeur : Bonjour, j'ai du me tromper en faisant la demande d'acquisition. Il me faudrait un avis préalable favorable acquisition ET renouvellement. Merci

ADRESSE DE STOCKAGE DES ARMES

Pour les armes détenues à une adresse différente de l'adresse du licencié :

Adresse :
CP/Ville :

LIEN DE NAISSANCE CONNU

Lieu de naissance connu

Mode : Acquisition et Renouvellement

Pratique régulièrement le tir sportif

☒ oui ☐ non

L'association propose qu'il lui soit délivré un avis

☐ Favorable ☐ Défavorable

La ligue propose qu'il lui soit délivré un avis

☐ Favorable ☐ Défavorable

Pour une demande d'acquisition d'armes, l'attestation porte sur la participation du tireur à une séance de tir, au cours des douze mois précédant sa demande. ☐ oui ☒ non

Le président de la société de tir certifie que le certificat médical a bien été présenté lors de la prise de licence de la saison en cours : ☐ oui ☒ non

☒ Enregistrer les modifications ☐ Annuler

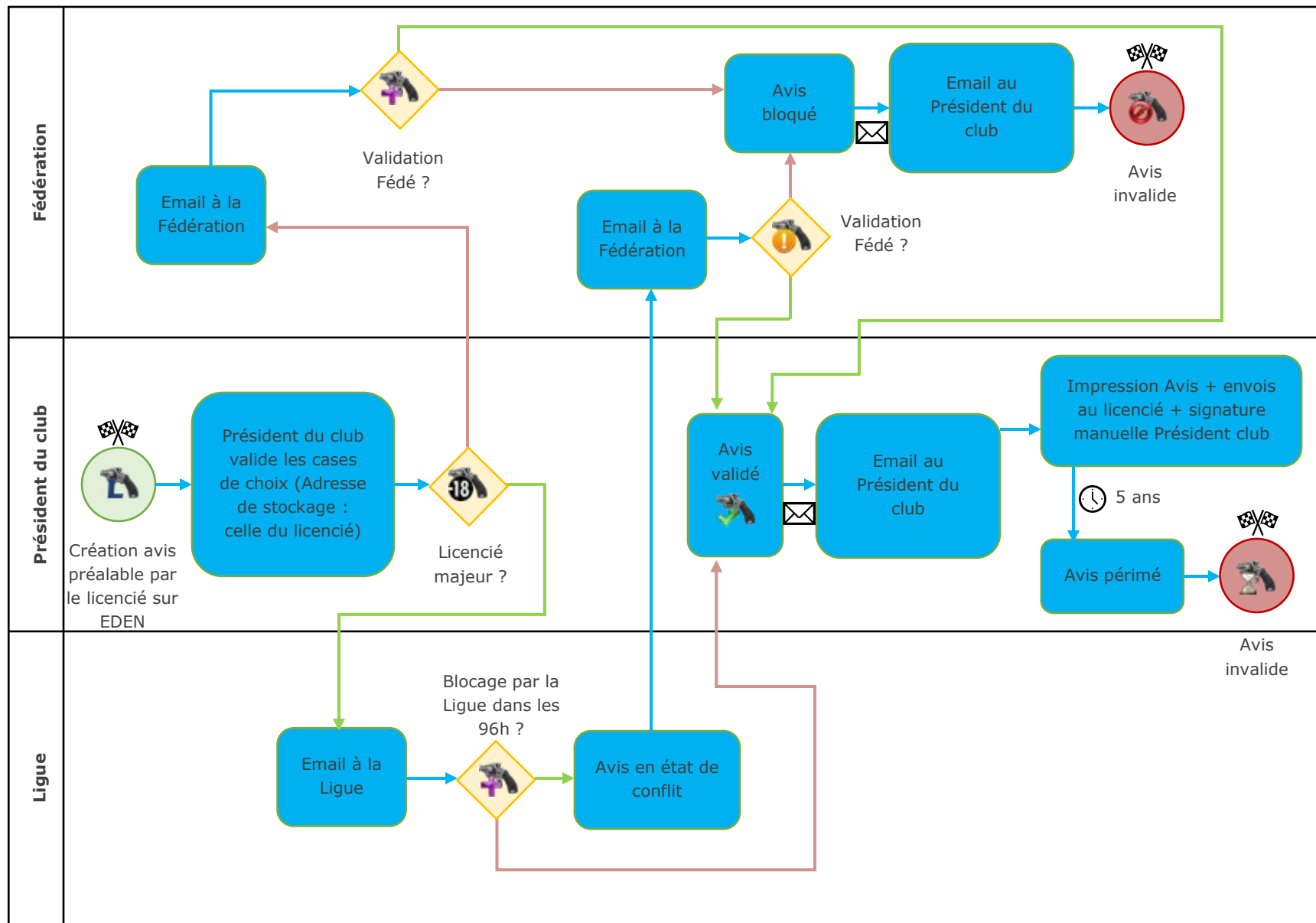
1.2 Informations utiles

- Préalable :
 - Mise à disposition des documents d'impression, identiques au verso à l'avis préalable, deux volets, couleur verte.
- Rappel de fonctionnement :
 - Une entité (Association ou Ligue) ne traite les demandes d'avis préalables que pour les licenciés rattachés à elle-même.

Fiche ITAC

- Le nom de naissance pour les femmes mariées est obligatoire.
- Le lieu de naissance doit également être présent dans la fiche du licencié.
- Obligation :
 - Pour l'ensemble des procédures, la signature manuscrite du Président d'association et du licencié demandeur de l'avis à la réception postale ou informatique du document est obligatoire pour l'administration (avant mise en place module SIA).

1.3 Procédure de création d'un avis préalable jusqu'à sa validation / invalidation



2. Création de la demande d'avis sur EDEN par le licencié

Les licenciés peuvent désormais créer leurs demandes d'avis préalables sur EDEN.

Il peut s'agir d'acquisition, de renouvellement ou d'acquisition/renouvellement.

La demande s'effectue via l'onglet « Mes Informations » puis Demandes FFTir et Demande d'avis préalable.

MES INFORMATIONS



Demandes FFTir

MODIFIER MES INFORMATIONS

Dernière demande : eden - photo

DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE

Dernière demande : Acquisition acceptée

HISTORIQUE DES DEMANDES

DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE

Envoyer une demande d'avis préalable

Historique des demandes

Toute personne ayant bénéficié d'un avis préalable devra avoir sa licence enregistrée. En effet, la liste des personnes n'ayant pas renouvelé leur licence sera communiquée, sur leur demande, aux autorités compétentes.

Mode de demande

Précisez la modification à apporter concernant votre demande

TÉLÉCHARGER

0 / 200

VOIR LES CONDITIONS

ENVOYER LA DEMANDE

Si une demande d'avis préalable est déjà en attente de validation, il sera impossible d'en créer une nouvelle dans EDEN.

Un document complet détaillant la marche à suivre pour qu'un licencié crée sa demande d'avis préalable est disponible sur EDEN.

3. Accès à la fiche du licencié



RECHERCHE DE LICENCIÉS

Licence	Nom	Prénom	Année de naissance	Numéro de l'entité	Etat de la licence
OU					Toutes Plus de critères

Pour faciliter la recherche, indiquez le début du nom et/ou du prénom

☐ Rechercher dans les archives

La recherche de licencié peut se faire :

- Par numéro de licence ou une partie du numéro de licence

- Le nom/prénom ou une partie du nom/prénom et/ou l'année de naissance

Pour les gestionnaires peuvent également filtrer sur une entité (ligue, comité ou association en fonction de vos droits d'accès) et sur l'état de la licence pour la saison courante.

Par défaut la recherche se fait sur les licenciés non décédés, qui sont en cours de validité ou datant de la saison dernière.

En cochant la case "Rechercher dans les archivés", on obtient la liste de tous les licenciés de la base de données.

En cliquant sur "Plus de critères" il est possible d'affiner les critères de recherche d'un licencié.



Plus de critères

Naissance	Coordonnées	Caractéristiques
Jour Mois Lieu Pays Nationalité	Email Adresse Code postal Ville Téléphone	Avis préalables Diplôme spécialiste Utilisateur ITAC 10 000 résultats maximum

Il est tout à fait possible de combiner la recherche simple et la recherche avancée.

Nombre de licenciés trouvés : 104

 Extraction Excel

Tous A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

N° LICENCE	DERNIÈRE LICENCE PAYÉE	NOM	PRÉNOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	VILLE	CLUB
123456	2023-12-31	SMITH	John	M	1985-03-15	Paris	Club de Tir de Paris
123457	2023-12-31	SMITH	John	M	1985-03-15	Paris	Club de Tir de Paris
123458	2023-12-31	SMITH	John	M	1985-03-15	Paris	Club de Tir de Paris
123459	2023-12-31	SMITH	John	M	1985-03-15	Paris	Club de Tir de Paris
123460	2023-12-31	SMITH	John	M	1985-03-15	Paris	Club de Tir de Paris

En haut, le nombre de licenciés trouvés pour la recherche en cours. Par défaut la recherche affiche tous les noms, mais il est possible de cliquer sur les lettres en dessus du nombre de résultats pour affiner la recherche.

Le tableau de résultat peut également être trié en fonction d'une colonne si on clique sur l'intitulé de celle-ci.

En cliquant sur une ligne, on accède à la fiche complète du licencié.

Pour garder le résultat de votre recherche en ouvrant la fiche d'un licencié, il vous suffit de faire un clic droit sur la ligne désirée et de sélectionner "ouvrir dans un nouvel onglet". Le tableau de recherche est ainsi conservé et la fiche du licencié est ouverte dans un nouvel onglet de votre navigateur.

Il est également possible d'exporter l'ensemble de la recherche en cours dans un tableau Excel en cliquant en haut à droite sur "Extraction Excel" en respectant les normes de la RGPD.

Les demandes d'avis préalables Licencié se font depuis la Fiche licencié, dans la section avis préalables, ou dans « Licences » > « Suivi des avis préalables » > « Licencié »

Conditions à remplir pour pouvoir créer un avis préalable

Bouton pour créer un nouvel avis préalable

Listing des avis préalables du licencié

AVIS PRÉALABLES

✓

Licence en cours de validité

✓

Ancienneté de plus de 6 mois

✓

Age requis (18 ans)

✓

Licencié non blacklisté

✓

Date de naissance connue

✓

Lieu de naissance connu

+

Nouvelle demande d'avis préalable

☐ Archives

N° AVIS	TYPE	ETAT	DEMANDE	PÉREMPTION
	LICENCE	✓	10/05/2022	10/05/2027
	ASSOCIATION	✓	15/04/2022	15/04/2027

La création de l'avis préalable est possible uniquement si tous les voyants sont verts.

AVIS PRÉALABLES

✓

Licence en cours de validité

✓

Ancienneté de plus de 6 mois

✓

Age requis (18 ans)

✓

Licencié non blacklisté

✓

Date de naissance connue

✗

Lieu de naissance connu

Impossible : conditions non respectées !

Pour pouvoir bénéficier du traitement des avis préalables, il convient obligatoirement de :

Mettre à jour les lieux de naissance dans l'application (liste déroulante des communes) et de vérifier les adresses pour l'édition des demandes d'avis préalables.

4. Faire une demande d'avis préalable licencié

AVIS PRÉALABLES

- ✓ Licence en cours de validité
- ✓ Ancienneté de plus de 6 mois
- ✓ Age requis (18 ans)
- ✓ Licencié non blacklisté
- ✓ Date de naissance connue
- ✓ Lieu de naissance connu

 Nouvelle demande d'avis préalable

Saisie des décisions pour la création de l'avis préalable association.

Le président de l'association ou le directeur de tir coche les cases en fonction de la situation.

- Carnet de Tir avec les passages obligatoires.
- Licence de la saison en cours avec son tampon médical et la signature du médecin.

En fonction des règles de gestion de la Ligue, la présentation des documents pourra être demandée par courrier.

DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE

Obligatoire - sans tampon

Mode Acquisition

Pratique régulièrement le tir sportif : ☒ oui ☐ non

L'association propose qu'il lui soit délivré un avis : ☒ Favorable ☐ Défavorable

En cochant les deux cases ci-dessous, le président de la société de tir certifie le caractère complet et conforme des pièces nécessaires à la délivrance de l'avis préalable.

Pour une demande d'acquisition d'armes, l'attestation porte sur la participation du tireur, au cours des douze mois précédant sa demande.  ☐ oui ☐ non

Le président de la société de tir certifie que le certificat médical a bien été présenté lors de la prise de licence de la saison en cours :  ☐ oui ☐ non

La ligue propose qu'il lui soit délivré un avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable

Observations 

 Valider
 Annuler

- Veuillez saisir la certification carnet de tir
- Veuillez saisir la certification tampon

Il n'est pas possible de valider une demande sans cocher les cases obligatoires



LICENCES

Recherche Licencié | Admin | Nouveau Licencié | Mutations | Renouvellement par lot | Suivi des avis préalables

Licences > Suivi des avis préalables Licenciés

Licencié

Association

Contrôle des avis

A la création de l'avis préalable, l'utilisateur est automatiquement redirigé vers la page « Suivi des avis préalables ».

RECHERCHE

N° de Licence OU Nom Prénom Année de naissance OU Numéro de l'entité

Accès par nom et prénom : pour faciliter la recherche vous pouvez indiquer le début du nom ou du prénom ☐ Rechercher dans les archives

Emis ☒ Licencié mineur ☐ En conflit ☐
Validé ☒ Bloqué ☐

Etat

Nombre de lignes retournées : 1

N°	LICENCIÉ	ASSOCIATION	ETAT	DEMANDE	VALIDATION	DATE LIMITE IMPRESSION	PÉREMPTION	EDITION
----	----------	-------------	------	---------	------------	------------------------	------------	---------

02/08/2022

Modification possible de l'adresse de stockage des armes (autre que l'adresse du licencié) si avis en état émis

AVIS PRÉALABLE NUMÉRO 02594258

Mise à jour le : 02/08/2022 09:27:37 par 00000005 - Administrateur ITAC

Etat ☒ Emis

Date de demande 02/08/2022

Licencié

Observations du demandeur

ADRESSE DE STOCKAGE DES ARMES

Pour les armes détenues à une adresse différente de l'adresse du licencié.

Adresse

CP/Ville

Mode

Pratique régulièrement le tir sportif ☐ oui ☐ non

L'association propose qu'il lui soit délivré un avis ☐ Favorable ☐ Défavorable

La ligue propose qu'il lui soit délivré un avis ☐ Favorable ☐ Défavorable

Pour une demande d'acquisition d'armes, l'attestation porte sur la participation du tireur, au cours des douze mois précédant sa demande. ☐ oui ☐ non

Le président de la société de tir certifie que le certificat médical a bien été présenté lors de la prise de licence de la saison en cours : ☐ oui ☐ non

Au clic, on peut modifier l'avis

Les avis préalables sont visibles également sur la fiche Licencié.

Le président de la ligue est prévenu par mail du suivi du dossier.

5. Validation par la Ligue

Le président de la ligue est prévenu par mail du suivi du dossier.

De : application-ITAC@itac.pro
Objet : **FFTIR - Avis préalables Licencié : Création**
Date : 8 novembre 2010 21:07:02 HNEC
À : DUMERY Gilles

ITAC - Avis préalables

Gilles DUMERY a fait une demande d'avis préalable pour le licencié **Gilles DUMERY**.

Lien pour accéder à ITAC : <https://www.itac.pro/FFTirLicence>

Le Président de la Ligue doit ensuite statuer sur l'avis.

Sélectionner les lignes à valider puis cliquer sur « valider les avis ».

Le statut passe « d'émis » à « validé »



	N°	LICENCIÉ	ASSOCIATION	ETAT	DEMANDE	VALIDATION	DATE LIMITE IMPRESSION	PÉREMPTION	EDITION	SIGNALER FFTIR	DÉCISION
☐	02594258		0000000 - F.F.Tir		02/08/2022						
	Valider les avis										

Le Président de la Ligue peut signaler un dossier à la FFTir. La raison du blocage doit être légalement recevable sur le plan juridique, avec une pièce justificative

Supprimer une demande d'avis

DEMANDE DE BLOCAGE

Licencié

Raison de blocage

Justificatif
 Aucun fichier n'a été sélectionné

Le statut passe « d'émis » à « en conflit »



La FFTir statue alors sur l'avis

La validation/blocage de l'avis peut également être faite en consultant le détail de l'avis (au clic sur le numéro de l'avis) :

N°	LICENCIÉ	ASSOCIATION	ETAT	DEMANDE	VALIDATION	DATE LIMITE IMPRESSION	PÉREMPTION	EDITION	SIGNALER FFTIR	DÉCISION
02594258	82824031 - Alexis CARON	0000000 - F.F.Tir		02/08/2022						

✓ Valider les avis

AVIS PRÉALABLE NUMÉRO 02594258

Mise à jour le : 02/08/2022 09:27:37 par 00000005 - Administrateur ITAC

Etat

Date de demande 02/08/2022

Licencié

Observations du demandeur

ADRESSE DE STOCKAGE DES ARMES

Pour les armes détenues à une adresse différente de l'adresse du licencié.

Adresse

CP/Ville

✓ Licence en cours de validité

✓ Ancienneté de plus de 6 mois

✓ Age requis (18 ans)

✓ Licencié non blacklisté

✓ Date de naissance connue

✓ Lieu de naissance connu

Mode

Pratique régulièrement le tir sportif

☒ oui ☐ non

L'association propose qu'il lui soit délivré un avis

☒ Favorable ☐ Défavorable

La ligue propose qu'il lui soit délivré un avis

☐ Favorable ☐ Défavorable

Pour une demande d'acquisition d'armes, l'attestation porte sur la participation du tireur, au cours des douze mois précédant sa demande.

☒ oui ☐ non

Le président de la société de tir certifie que le certificat médical a bien été présenté lors de la prise de licence de la saison en cours :

☒ oui ☐ non

Enregistrer les modifications Annuler Signaler FFTir Valider l'avis

Avis Ligue sans changement de statut de l'avis

Blocage Validation

6. Impression PDF de l'avis

Une fois l'avis validé, il faut l'imprimer au format PDF :

N°	LICENCIÉ	ASSOCIATION	ETAT	DEMANDE	VALIDATION	DATE LIMITE IMPRESSION	PÉREMPTION	EDITION	SIGNALER FFTIR	DÉCISION
						02/08/2022	02/08/2022	02/09/2022	02/08/2027	

Les ligues mettront à disposition les supports d'édition des avis préalables FFTir, avec le texte officiel au dos, feuille A4 prédécoupée de couleur verte.

Obligation d'éditer sur ce support pour le dépôt en Préfecture

Bouton de téléchargement

Dès validation par la Ligue ou la FFTir, le président de l'association pourra éditer le document et le faire signer au licencié ;

Ensuite avec sa signature et le tampon de l'association, le remettre au demandeur.

Signature du demandeur et signature et tampon de l'association

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR		ACQUISITION	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR		ACQUISITION
38, rue Brunel - 75017 PARIS		RENOUVELLEMENT	38, rue Brunel - 75017 PARIS		RENOUVELLEMENT
Tél : 01 58 05 45 45			Tél : 01 58 05 45 45		
AVIS PRÉALABLE N° [REDACTED] Valable pour les armes de poing et les armes d'épaule Délivré au titre de l'article R.312-40 du code de la sécurité intérieure					
0000000 [REDACTED] N° Société [REDACTED] N° Licence [REDACTED]					
Je, soussigné, Mme Administrateur ITAC Président de la Gestion Licence Extra-Fédérale, délégataire du Président de la Fédération Française de Tir. certifie que [REDACTED] né(e) le 24 [REDACTED] domicilié(e) [REDACTED] est régulièrement [REDACTED]					
J'atteste en outre qu'il (elle) - pratique régulièrement le tir sportif ☒ - ne pratique pas régulièrement le tir sportif ☐ et atteste de sa capacité à détenir et à utiliser une arme en sécurité. Je propose que [REDACTED] - lui soit ☒ délivré un avis favorable - ne lui soit pas ☐ pour obtenir l'autorisation d'acquies et de détenir des armes à titre sportif.					
Le demandeur est informé des dispositions de l'arrêté du 7 septembre 1995 imprimé au dos du présent avis. À PARIS, le 02/08/2022 Le Président Date et signature du demandeur					
Signature du demandeur et signature et tampon de l'association					
Je, soussigné, Président de la Gestion Licence Extra-Fédérale, délégataire du Président de la Fédération Française de Tir. - vu la proposition exprimée par le Président de son Association, - donne un avis favorable à ce que soit délivrée à l'intéressé(e) une autorisation d'acquisition et de détention d'armes à titre sportif. 02594258 N° Ordre À PARIS, le 02/08/2022 Le Président					
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le demandeur est informé que les informations recueillies font l'objet d'un Signature Cachet					
Signature et tampon électronique de la Ligue					

Les demandes d'avis sont traitées par l'administration préfectorale. Un code d'identification unique sous forme de numéro d'ordre assurera l'authenticité du document pour la Fédération Française de Tir.

Je, soussigné ,
Président de la Gestion Licence Extra-Fédérale, délégataire du Pré-
Fédération Française de Tir.

- vu la proposition exprimée par le Président de son Association ,
- donne un avis **favorable** à ce que soit délivrée à l'intéressé(e) une autorisation d'acquisition et de détention d'armes à titre sportif.

02594258

N° Ordre

À PARIS, le 02/08/2022

Le Président

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le demandeur est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.

Signature

Cachet

Souche Préfecture

Le signataire de l'avis peut être le Président de la Ligue ou le Président de la FFTir (le choix se fait dans l'Accès entités, onglet Coordonnées).

**Ce document officiel remplace l'ancien
formulaire vert de la FFTir.**

7. Faire une demande d'avis préalable association


LICENCES

Recherche Licencié | Admin | Nouveau Licencié | Mutations | Renouvellement par lot | Suivi des avis préalables

Licences > Menu Recherche de licenciés

Etat
Emis

Numéro de l'entité

☐ Rechercher dans les archives

Créer un nouvel avis préalable association

Licencié
Association
Contrôle des avis

Cliquer ici pour ouvrir le formulaire de création d'un avis préalable.

Les demandes d'avis préalables association sont créées par le président de l'association.

DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE ASSOCIATION

0000000 - Association Fictive - Personnel FFTIR

Mode Acquisition

Pratique régulièrement le tir sportif : ☐ oui ☐ non

L'association propose qu'il lui soit délivré un avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable

En cochant les deux cases ci-dessous, le président de la société de tir certifie le caractère complet et conforme des pièces nécessaires à la délivrance de l'avis préalable.

Pour une demande d'acquisition d'armes, l'attestation porte sur la participation du tireur, au cours des douze mois précédant sa demande. ☐ oui ☐ non

Le président de la société de tir certifie que le certificat médical a bien été présenté lors de la prise de licence de la saison en cours : ☐ oui ☐ non

La ligue propose qu'il lui soit délivré un avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable

Observations

Adresse de stockage des armes :

☐ Adresse du président de l'association

☒ A l'adresse d'une des installations de l'association

Stand
Stand de E.I.S. FONTAINEBLEAU

- 
- Saisie des décisions pour la création de l'avis préalable licencié. Le président de l'association ou le directeur de tir coche les cases en fonction de la situation.
 - Contrôle du Carnet de tir avec les passages obligatoires.
 - Contrôle de la Licence de la saison en cours.

En fonction des règles de gestion de la Ligue, la présentation des documents pourra être demandée par courrier.

8. Historique des avis

L'historique des avis préalables
Association est accessible sur la page
Suivi des avis préalables > Association

LICENCES Saison 2021/2022

Recherche Licencié | Admin | Nouveau Licencié | Mutations | Renouvellement par lot | Suivi des avis préalables | Suivi des demandes | Carte second club

Licences > Suivi des Avis Préalables Association

Etat: Emis Numéro de l'entité:  [Créer un nouvel avis préalable association](#)

☒ Rechercher dans les archives

 Emis
  Licencié mineur
  En conflit
  Statuer sur l'avis

 Validé
  Bloqué

Nombre de lignes retournées : 1

N°	ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ETAT	DEMANDE	VALIDATION	DATE LIMITE IMPRESSION	PÉREMPTION	EDITION	SIGNALER FFTIR	DÉCISION
						21/06/2022				

 [Valider les avis](#)

Comme les avis préalables Licenciés, les avis pour les associations sont éditables une fois l'avis validé par la ligue et sont consultables depuis la fiche du président de l'association.

Pour chaque licencié, l'historique des avis est consultable sur la fiche personnelle du tireur en temps réel. Les avis concernant l'association sont également consultables.

AVIS PRÉALABLES

- ✓ Licence en cours de validité
- ✓ Licencié non blacklisté
- ✓ Ancienneté de plus de 6 mois
- ✓ Date de naissance connue
- ✓ Age requis (18 ans)
- ✓ Lieu de naissance connu

+ Nouvelle demande d'avis préalable

☐ Archives

N° AVIS ▼	TYPE ▼	ETAT ▼	DEMANDE ▼	PÉREMPTION ▼
10/05/2022	LICENCIE		10/05/2022	10/05/2027
15/04/2022	ASSOCIATION		15/04/2022	15/04/2027
15/04/2022	ASSOCIATION		15/04/2022	15/04/2027
04/03/2022	LICENCIE		04/03/2022	
04/02/2021	LICENCIE		04/02/2021	04/02/2026

Un avis émis par la FFTir reste en base de données, même sans emploi du demandeur pour l'acquisition d'une arme.